

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-DE-RIMOUSKI**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE
LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-DE-RIMOUSKI, TENUE LE
LUNDI 13 JANVIER 2025 À 20h00 AU CENTRE POLYVALENT
SITUÉ AU 103 RUE LEBLANC.**

Sont présent(e)s :

M. Georges Deschênes Maire

M. Sylvain Deschênes, conseiller : siège n° : 1
M. Stéphane Deschênes, conseiller siège n° : 3
M. Guillaume Lavoie, conseiller : siège n° : 4
M. Meggie Lévesque Parent, conseillère : siège n° : 5
M. Waren Soucy, conseiller : siège n° : 6

M. Frédéric Lee, directeur général et greffier-trésorier

Absente :

M. Bianca Gagnon, conseillère : siège n° : 2

Ouverture de la séance

Le maire constate le quorum et déclare la séance ouverte à 20h00.

Deux personnes assistent à la séance.

Ordre du jour

1. Ouverture d'assemblée
 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
 3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 décembre 2024 et des séances extraordinaires des 9 et 18 décembre 2024
 4. CONSEIL MUNICIPAL
 - 4.1. Communication du maire et suivi des conseillers
 5. INFORMATION ET DÉPÔT DE DOCUMENTS
 - 5.1. Dépôt de la correspondance
 6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 6.1. Liste des comptes à payer, rapport des dépenses et contrats octroyés en vertu du règlement sur la délégation de pouvoir au DG ainsi que dépôt des achats effectués par carte de crédit
 - 6.2. Dépôt des états financiers internes de décembre 2024
 - 6.3. Adoption du règlement # 337-24 portant sur la taxation 2025 de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski
 - 6.4. Avis de motion et dépôt de projet de règlement 338-24 portant sur le financement des frais d'émission du renouvellement du règlement d'emprunt 272-17
 7. SÉCURITÉ PUBLIQUE
Pas de point à traiter
 8. TRAVAUX PUBLICS-TRANSPORT
Pas de point à traiter
 9. HYGIÈNE DU MILIEU
Pas de point à traiter

10. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE
 - 10.1. Embauche d'un préposé à la patinoire
 - 10.2. Acceptation de soumission pour chandails de hockey
 - 10.3. Proclamation du 13 mars comme Journée nationale de promotion de la santé mentale positive
 11. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
Pas de point à traiter
 12. PÉRIODE DE QUESTIONS
 13. VARIA ET NOUVELLES AFFAIRES
 14. CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

25-01-001 2- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après lecture de l'ordre du jour par monsieur Georges Deschênes,

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Stéphane Deschênes

QUE l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**25-01-002 3- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
2 DÉCEMBRE 2024 ET DES SÉANCES EXTRAORDINAIRES DES 9
ET 18 DÉCEMBRE 2024**

Les membres du Conseil municipal ont reçu copie et pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 décembre 2024 et des procès-verbaux des séances extraordinaires des 9 et 18 décembre 2024;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Sylvain Deschênes

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 décembre 2024 et des procès-verbaux des séances extraordinaires des 9 et 18 décembre 2024 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.1- COMMUNICATION DU MAIRE ET SUIVI DES CONSEILLERS

Ensemble du conseil :

M. Georges Deschênes : Maire
Sous-Préfet de la Gironde

- Caisse Desjardins : les rencontres avec Connexion U vont peut-être aboutir sur une rencontre avec le président de Desjardins monsieur Guy Cormier;
 - Budget de la MRC : Les quotes-parts de Saint-Gabriel sont en hausse à cause de la hausse de la valeur des propriétés.

M. Sylvain Deschênes, conseiller : siège n° : 1

- L'hiver étant bien amorcé, quelques petits manquements à cause de la lame de nivellation à dent qui doit être ajustée;
 - Pas d'avancement dans la réparation des machineries.

Mme Bianca Gagnon, conseillère : siège n° : 2

Absente

M. Stéphane Deschênes, conseiller : siège n° : 3

- Au niveau des aqueducs rien à signaler;
- Ressources humaines : nous procéderons à l'embauche d'un préposé à la patinoire ce soir.

M. Guillaume Lavoie, conseiller : siège n° : 4

- Au niveau des loisirs tout va bien.

Mme Meggie Lévesque Parent, conseillère : siège n° : 5

Rien à signaler

M. Waren Soucy, conseiller : siège n° : 6

Rien à signaler

5- DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

Association des Pompiers de l'Est-du-Québec : invite la municipalité au Rendez-vous annuel en sécurité civile du 1^{er} février au coût de 340\$;

Société nationale de l'Est du Québec : informe la municipalité sur le Programme de renouvellement de drapeaux du Québec;

CAUREQ : remercie monsieur Georges Deschênes maire pour son implication au sein du conseil d'administration;

Chambre de commerce et d'industrie de La Mitis : invite la municipalité à les soutenir financièrement;

CAUREQ : informe la municipalité qu'il n'y aura pas de distribution aux municipalités;

Municipalité de Les Hauteurs : remercie la municipalité pour le prêt de module de scène;

Club des 50 ans et plus de Saint-Gabriel : invite les membres du conseil au déjeuner de la Saint-Valentin le 9 février de 9h à midi au coût de 15\$;

École du Mistral : demande à la municipalité un support financier pour les activités des finissants 2025.

25-01-003 6.1- LISTE DES COMPTES À PAYER, RAPPORT DES DÉPENSES ET CONTRATS OCTROYÉS EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LA DÉLÉGATION DE POUVOIR AU DG AINSI QUE DÉPÔT DES ACHATS EFFECTUÉS PAR CARTE DE CRÉDIT

ATTENDU QUE la liste des comptes à payer en date du 31 décembre 2024 est déposée pour approbation par les membres du conseil;

ATTENDU QUE cette liste comprend aussi certains paiements effectués par la direction générale, conformément aux dispositions du règlement sur le contrôle budgétaire et sur la délégation de pouvoirs;

ATTENDU QUE la liste a été étudiée par les membres du conseil et qu'ils s'en déclarent satisfaits;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR madame Meggie Lévesque Parent

D'approuver la liste des comptes à payer en date du 31 décembre 2024 qui se résume comme suit et d'en autoriser le paiement :

Chèques #25611 à 25618	1 414.63\$
Dépôt direct # 500656 à 500680	27 542.37\$
Prélèvements #3944 à 3955	17 008.83\$
Salaires élus (déc)	2 808.16\$
Salaire employés (17/11 au 28/12/2024)	51 246.71\$
Salaire pompier (17/11 au 28/12/2024)	4 150.94\$
Total	104 171.64

QUE le conseil municipal confirme les crédits nécessaires aux fins d'effectuer les paiements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

25-01-004

6.2- DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIER DÉCEMBRE 2024

ATTENDU QUE les états financiers intérimaires au 31 décembre 2024 ont été déposés aux membres du conseil de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski;

ATTENDU QUE les états financiers ont été étudiés par les membres du conseil et qu'ils s'en déclarent satisfaits;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Sylvain Deschênes

QUE le conseil municipal accepte le dépôt des états financiers intérimaires pour décembre 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

25-01-005

6.3- ADOPTION DU RÈGLEMENT # 337-24 PORTANT SUR LA TAXATION 2025 DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-DE-RIMOUSKI

ATTENDU QU'un avis de motion a été déposé le 18 décembre 2024 et que le projet de règlement a été déposé lors de la même séance relativement au règlement #337-24 portant sur la taxation 2025 de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Guillaume Lavoie

QUE le conseil municipal adopte le règlement #337-24 portant sur la taxation 2025 de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.4 - AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DE PROJET DE RÈGLEMENT 338-24 PORTANT SUR LE FINANCEMENT DES FRAIS D'ÉMISSION DU RENOUVELLEMENT DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT 272-17

Avis de motion est donné par monsieur Waren Soucy qu'à une réunion ultérieure le règlement 338-24 portant sur le financement des frais d'émission du renouvellement du règlement d'emprunt 272-17 sera adopté.

Le projet de règlement est déposé séance tenante.

25-01-006

10.1 – EMBAUCHE D'UN PRÉPOSÉ À LA PATINOIRE

ATTENDU QUE les opérations de resurfaçage, de surveillance et d'entretien de la patinoire nécessitent plus qu'une ressource;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Stéphane Deschênes

QUE la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski embauche monsieur Charlie Deschênes à titre de préposé à la patinoire;

QUE les conditions salariales et d'emploi de monsieur Deschênes soient en fonction de la convention collective en vigueur auprès du Syndicat canadien de la fonction publique Section 1142.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

25-01-007

10.2 – ACCEPTATION DE SOUMISSION POUR CHANDAUX DE HOCKEY

ATTENDU QUE le taux de participation aux activités du hockey mineur de Saint-Gabriel-de-Rimouski démontre des résultats de participation élevés;

ATTENDU QUE les jeunes des municipalités de Saint-Gabriel, Les Hauteurs et Saint-Charles-Garnier représentent la majorité des participants;

ATTENDU QUE lors de parties contre d'autres programmes de hockey mineur, les équipes des différents groupes d'âge porteront le nom du « Blizzard » des Hauts-Plateaux;

ATTENDU QU'il y a lieu que les joueurs possèdent des chandails représentant les couleurs des Hauts-Plateaux;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Waren Soucy

QUE la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski accepte la soumission de Gagnon Image aux coûts de 5 227.91\$ taxes incluses pour l'achat des chandails de hockey pour les joueurs du Blizzard des Hauts-Plateaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

25-01-008

10.3 - PROCLAMATION DU 13 MARS COMME JOURNÉE NATIONALE DE PROMOTION DE LA SANTÉ MENTALE POSITIVE

ATTENDU QUE le 31 mars 2022, les élu-es de l'Assemblée nationale se sont prononcés à l'unanimité en faveur de la reconnaissance du 13 mars comme Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive;

ATTENDU QUE le Mouvement Santé mentale Québec et ses organisations membres lancent en cette journée leur campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème « Se ressourcer c'est trouver sa zone de recharge »;

ATTENDU QUE dans le cadre de cette campagne. De nombreux outils favorisant le renforcement de la santé mentale de la population sont offerts tout au long de l'année;

ATTENDU QUE la promotion de la santé mentale positive vise à accroître et à maintenir le bien-être individuel et collectif de la population et à favoriser la résilience;

ATTENDU QU' il a été démontré que les municipalités peuvent jouer un rôle de premier plan pour favoriser la santé mentale positive de leurs concitoyennes et concitoyen;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Waren Soucy

QUE la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski proclame le 13 mars 2025 comme la Journée nationale de la santé mentale positive et invite ses citoyens ainsi que toutes les organisations et institutions de la municipalité à faire connaître les outils de la campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème « Se ressourcer c'est trouver sa zone de recharge ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12- PÉRIODE DE QUESTIONS

13- VARIA ET NOUVELLES AFFAIRES

25-01-009 13.1 – DEMANDE DE COMMANDITE POUR LES ACTIVITÉS DES FINISSANTS DE L'ÉCOLE DU MISTRAL

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Stéphane Deschênes

QUE la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski octroie une commandite de 50.00\$ à l'École du Mistral pour les activités des finissants 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

25-01-010 14- CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Sylvain Deschênes

DE lever l'assemblée il est 20h22

Georges Deschênes
Maire

Frédéric Lee
Directeur général et greffier-trésorier

En signant le présent procès-verbal, je reconnais avoir signé toutes les résolutions conformément aux obligations prévues au 2^e alinéa de l'article 142 du *Code municipal du Québec*.

Georges Deschênes

Maire